

ACCUEILLEZ UN CONCERT DU FESTIVAL "CORDES EN BALLADE"

Direction artistique : Quatuor Debussy



Présentation du Festival

En 2018, cela fait 20 ans que le Quatuor Debussy a décidé de poser ses valises en Ardèche, non pas pour s'offrir le luxe d'une villégiature bien méritée après des saisons trop chargées mais pour offrir à ce territoire, dont il était tombé littéralement amoureux, un événement musical unique, fédérateur et convivial : les "Cordes en ballade". Originellement pensées comme un parcours artistique itinérant, elles présentent en outre la particularité de proposer en parallèle un stage de musique, l'Académie, qui s'adresse à tous ceux qui désirent découvrir ou se perfectionner dans la pratique du quatuor à cordes.

Ce projet ambitieux est désormais un rendez-vous musical incontournable de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est reconnu par les institutions et la presse et accueille régulièrement France Musique qui retransmet les concerts du Festival et témoigne de la dynamique culturelle de la région.

Associez-vous !

> **Mots clefs :** Festival, Patrimoine, Musique classique, Musiques traditionnelles, Jazz, Académie, Stage, Découverte, Animation, Tourisme culturel, Gastronomie, Partenariat...

> **Communes partenaires en 2018 :** Aubenas, Bourg-Saint-Andéol, Cruas, Lagorce, Larnas, Le Teil, Le Pouzin, Privas, Ville-neuve-de-Berg, Viviers...

En savoir + sur le Festival

www.cordesenballade.com

Revue de presse disponible à cette adresse dans l'onglet "Médias" ainsi que les principaux éléments des six dernières éditions dans l'onglet "Rétrospective".

Devis

> **Participation financière de la commune :** Entre 500 et 3500 euros TTC (participation fixée ensemble sous réserve de la validation de l'acoustique du lieu proposé)

> **En sus :** A détailler ensemble (soutien sur la diffusion des documents de communication, pot d'après-concert...).

De bonnes raisons de s'associer au Festival

> **La garantie d'une programmation artistique d'excellence aussi riche et dynamique qu'éclectique**

La programmation artistique est assurée par le Quatuor Debussy lui-même qui s'attache à partager en Ardèche le fruit de ses coups de coeur et de ses rencontres. Fidèle aux valeurs qui le caractérisent, les choix du Quatuor Debussy marquent une grande ouverture d'esprit (jazz, musiques traditionnelles, spectacle vivant...) et une convivialité rarement retrouvée ailleurs.

> **La certitude d'un événement maîtrisé**

L'organisation du festival "Cordes en ballade" est prise en charge par l'Association "Les Eclisses" qui en a la responsabilité. Nous nous chargeons de la réalisation de la communication, embauchons artistes et techniciens, prenons en main la billetterie et assurons l'ensemble de la logistique de l'événement.

> **L'animation de votre territoire à destination d'un public essentiellement local (Drôme-Ardèche)**

La présence du festival "Cordes en ballade" durant la première quinzaine du mois de juillet sur votre territoire, c'est l'assurance d'une mise en mouvement de ce dernier tant d'un point de vue économique (restauration, hébergement, accueil du public dans la journée...) que d'un point de vue patrimonial (grâce à l'organisation des "+ Découverte" et à la tenue du concert dans un lieu à l'intérêt significatif). En outre, l'équipe du Festival s'engage à monter des partenariats avec les différentes structures de votre commune afin d'impliquer au maximum toute votre communauté autour du projet (mutualisation, tarifs préférentiels, ateliers, rencontres...)

> **Le rayonnement de votre commune**

Participer à un événement de l'ampleur des "Cordes en ballade" c'est poser une image de marque sur votre commune et mettre en lumière toute sa richesse culturelle et patrimoniale aux yeux du public mais aussi des médias et des institutionnels.

CORDES EN BALLADE

3-15 juillet 2018 - ARDÈCHE

DIRECTION ARTISTIQUE : QUATUOR DEBUSSY

T +33 (0)4 72 48 04 65 / www.cordesenballade.com

com@cordesenballade.com /

Association " Les Eclisses " - 170 ch. du Colombier 07400 Valvignères
